

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES

ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



**PREMIER
MINISTRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction de l'information
légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE

26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15

www.dila.premier-ministre.gouv.fr

www.bodacc.fr

BODACC « A »

Annonce n° 958

59 – NORD

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE DOUAI

Ventes et cessions

334 628 146 RCS Douai.

BAIL S.A.S..

Forme : Société par actions simplifiée.

Capital : 160500.00 EUR.

Adresse : 379, Rue des Ecoles, 59194 Râches.

Oppositions : Art. L.236-15 du code de commerce.

Commentaires : 1. Société Absorbante : ETUDES INSTALLATIONS ET MAINTENANCE INDUSTRIELLES Forme : Société par Actions Simplifiée (SAS) Adresse du siège : ETUPES (25400), rue du Breuil, Technoland Capital : 6.600.000 € Numéro unique d'identification : 316.113.208 Lieu d'immatriculation : BELFORT 2. Société Absorbée : BAIL S.A.S. Forme : Société par Actions Simplifiée (SAS) Adresse du siège : RACHES (59194), 379 rue des Ecoles Capital : 160.500 € Numéro unique d'identification : 334.628.146 Lieu d'immatriculation : DOUAI 3. Evaluation de l'actif et du passif de BAIL S.A.S. transmis à EIMI : - Montant de l'actif : 9.238.547,50 € - Montant du passif : 5.106.535,92 € - Montant de l'actif net apporté : 4.132.011,58 € 4. Absence d'augmentation du capital de la société absorbante : EIMI, société absorbante détenant la totalité des actions de BAIL S.A.S., société absorbée, il ne sera procédé à aucune augmentation du capital. De même, les apports effectués par la société absorbée n'étant pas rémunérés par l'attribution d'actions émises par la société absorbante, il n'a pas été établi de rapport d'échange. 5. Montant prévu du mali de fusion : La différence entre l'actif net apporté (4.132.011,58 €) et la valeur comptable des titres de l'absorbée détenus par l'absorbante (.162.071 €) s'élève à 30.059,42 €. 6. Date d'effet : rétroactive au 1er janvier 2026 7. Date et dépôt du projet de fusion : Le projet de fusion établi le 17 juin 2026 a été déposé le 3 juillet 2026 au greffe du tribunal de commerce de BELFORT où est immatriculée la société absorbante. Le projet de fusion établi le 17 juin 2026 a été déposé le 3 juillet 2026 au greffe du tribunal de commerce de DOUAI où est immatriculée la société absorbée..